

Audience publique

Projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux énergétiques General Dynamics à Salaberry-de-Valleyfield

Deuxième partie de l'audience

Deuxième séance

Étaient présents : Prunelle Thibault-Bédard, présidente
Marie-Eve Fortin, commissaire

Séance tenue le 19 mars 2026 en matinée

Hôtel MOCO Valleyfield, salon Empire

40, avenue du Centenaire
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)
et via webdiffusion

Table des matières

Mot de la présidence	1
Présentation des mémoires et opinions verbales.....	2
Emeric Poirier, opinion verbale (DM9)	2
Mathieu Lavigne, pour la Fédération des chambres de commerce de Québec (DM2)	9
Cymry Gomery, pour Montreal for a Word Beyond War (DM1)	12
Andréa Pallotto, opinion spontanée	17
Madeleine Chartrand-Sperlich, opinion spontanée	21
Jérémy Trudel, opinion verbale (DM7)	22
Sara Youcef, opinion spontanée	27
Rectification.....	27
Cymry Gomery, pour Montreal for a Word Beyond War (DM1)	27
Mot de la fin	28

Mot de la présidence

Prunelle Thibault-Bédard

Bonjour, bonjour à toutes et tous. Bienvenue à la deuxième et dernière séance de cette deuxième partie de l'audience publique sur le projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux énergétiques General Dynamics à Salaberry-de-Valleyfield.

D'abord, je demanderais aux personnes qui sont inscrites aujourd'hui pour présenter leur mémoire ou leurs commentaires de bien vouloir confirmer leur présence à la table d'accueil à l'arrière, si ce n'est déjà fait. Pour ceux et celles qui l'ont déjà fait, merci beaucoup. Ça nous permettra de respecter l'ordre d'inscription à l'horaire.

Nous avons trois présentations prévues ce matin et la possibilité de prendre des interventions spontanées. Le temps alloué pour chaque intervenant est d'un maximum de 15 minutes et il est possible que ma collègue, madame Marie-Eve Fortin ou moi-même, vous pose des questions à la suite de votre intervention. Ceux et celles qui n'ont pas réservé une plage, comme je le disais, peuvent faire une intervention spontanée. Pour ce faire, on vous invite à vous inscrire au registre à la table d'accueil si vous êtes présents avec nous en salle. Et pour ceux et celles qui sont à distance, vous pouvez également vous inscrire au registre pour une intervention spontanée en remplissant le formulaire prévu à cet effet sur le site Web du BAPE ou en téléphonant au 1 800 463-4732, poste 6.

Avant de commencer, quelques petits rappels importants. D'abord, tous les propos de cette deuxième partie, comme ceux de la première, sont enregistrés et les transcriptions seront disponibles d'ici 7 à 10 jours au bureau du BAPE et dans notre site Web. Deuxièmement, tout comme l'initiateur de projet et les personnes-ressources, vous avez tous et toutes, la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans le mémoire ou la présentation d'un participant ou une participante. Une rectification se limite à corriger des inexactitudes. Ça peut être, par exemple, une erreur de date, une erreur de quantité, une fausse référence, une citation erronée. Vous ne pouvez pas utiliser votre droit de rectification pour vous prononcer sur la justesse ou la suffisance de l'analyse d'une autre personne. La rectification peut se faire à l'oral ou à l'écrit. Pour une rectification à l'oral durant l'audience, vous devez vous inscrire au registre, encore une fois à l'arrière, à la table d'accueil ou pour les personnes nous suivant à distance, même indication que plus tôt, en remplissant le formulaire prévu à cet effet sur notre site Web ou en composant le 1 800 463-4732, poste 6. Vous serez invité à prendre la parole à la fin de la séance pour les rectifications. On vous remercie de conserver vos propos brefs et factuels. Si vous préférez faire une rectification écrite, vous avez jusqu'au 26 mars pour nous la transmettre.

Finalement, afin que tout le monde soit à l'aise de s'exprimer, nous souhaitons maintenir en tout temps un climat serein et respectueux. Dans cette optique, nous ne tolérerons pas les manifestations, qu'il s'agisse de manifestations d'approbation ou de désapprobation d'un propos qui serait dit par un participant ou une participante. Nous ne tolérerons pas non plus les remarques désobligeantes, les propos diffamatoires ou les attitudes méprisantes.

Présentation des mémoires et opinions verbales

Emeric Poirier, opinion verbale (DM9)

Prunelle Thibault-Bédard

Mes propos d'introduction étant terminés, j'inviterais monsieur Emeric Poirier à s'avancer pour prendre la parole. Assurez-vous de parler près du micro.

Emeric Poirier

Bon matin à tout le monde, merci d'être là. Bon, évidemment, vous savez mon nom Emeric Poirier, je suis résident de Les Cèdres. Mon but ce matin, comme attendu, c'est de résumer en bref mon mémoire. Je vais commencer. Au Québec on est une nation assez particulière, je trouve, je suis assez fier de ça d'ailleurs, à propos de la production, on est un leader mondial en énergie propre, Hydro-Québec. Je trouve qu'au Québec, on a souvent, on est pas mal, ou plutôt, on est des leaders dans le monde, justement, concernant les énergies renouvelables puis toutes justement ces affaires-là. Je constate également que, j'ai lu ce matin que dans GD il y a des gros investissements. Je vois vraiment l'importance du projet à General Dynamics étant donné, justement, tout l'enjeu géopolitique actuel. Je vois qu'il y a beaucoup d'argent en jeu, il y a beaucoup d'emplois et ça, je trouve ça content justement. Je suis très content, je trouve c'est positif pour la région d'un point de vue économique.

C'est sûr que d'un point de vue environnemental, même de santé publique, certaines questions justement que j'ai soulevées, il y a trois points dans mon mémoire. Ils posent des questions, puis je suis pas satisfait complètement du rapport justement écrit par Atkins là-dessus concernant les, il y a beaucoup de modélisations. Puis dans le rapport, on mentionne qu'un logiciel a été utilisé. Ça a pas l'air des choses factuelles, comme quelqu'un qui a été sur le site, à proximité, prendre les vraies mesures. Puis comme justement j'ai entendu hier avec la Municipalité des Cèdres, ils ont dit que, justement (inaudible) que les derniers rapports du site de brûlage dataient de 2007. Les données commencent à être pas mal obsolètes puisque les technologies dans les explosifs évoluent constamment, ce que j'ai appris récemment. Donc les nouveaux composés, on sait pas quels sont les effets sur la santé et compagnie.

Donc je vais sans tarder pour pas brûler trop de temps, je vais lire mon, tout simplement, mon mémoire, il est assez bref. Ah oui, puis aussi un dernier point avant de commencer avec les investissements. Aussi, j'ai vu que Investissement Québec est propriétaire également des terrains. Le bail semble se terminer en 2041, si je me trompe pas. J'ai entendu justement Christine Fréchette, candidate actuellement à la chefferie ou au poste de premier ministre du Québec, justement, qui disait que le cœur d'Investissement Québec, c'était pas nécessairement le rendement, mais c'était justement de s'assurer qu'il y ait un bon pas dans la bonne direction, justement pour montrer qu'on est... On l'a vu avec la filière de batterie que ça pas été un gros succès, mais on voyait que l'intention était là justement d'amener des énergies plus propres au Québec puis également une indépendance pour la nation québécoise.

Bon, OK, je vais commencer la lecture. Introduction. Je suis un citoyen de la municipalité des Cèdres demeurant sur la rive du Saint-Laurent à proximité du site de l'usine de fabrication de

matériaux énergétiques de General Dynamics de Salaberry-de-Valleyfield. Dans ma cour arrière, j'ai souvent remarqué l'omniprésence du site, soit de jour comme de nuit. Vu les besoins de notre nation et nos alliés face à la situation géopolitique actuelle, je comprends l'importance du projet d'un point de vue économique et stratégique.

Dans ce bref mémoire, avec les raisons, je souhaite discuter avec vous les raisons et les préoccupations concernant les activités tenues justement par General Dynamics. Quoique je sais qu'au Québec, vis-à-vis nos voisins du Sud, qui est les États-Unis ou l'Europe. J'ai vu que le RAA, qui est le règlement sur l'assainissement de l'air, semble inclure dans son cadre législatif, certains règlements étrangers américains, j'ai vu dont certains articles du NFPA qui ont été mentionnés. J'ai également vu, je pense, des articles de l'EPA aussi qui ont été mentionnés à travers les documents. Donc c'est un peu une preuve. J'ai également, aussi, consulté madame Jacqueline Akhavan qui est une spécialiste justement dans le même genre d'explosifs en Angleterre. Puis elle m'a vraiment, puis dans son livre également de, qui est « La chimie des explosifs », *The Chemistry of Explosives*, c'est vraiment écrit au chapitre 1, c'est quoi les législations, justement, à l'étranger. Puis je vois vraiment qu'au Québec, on est en retard par rapport au reste du monde. Les États-Unis, d'ailleurs, s'en rendent compte, comme en Louisiane, je pense qu'il y a un cas avec Clean Harbors, les sites de brûlage de munitions comme ça, que ça a causé beaucoup d'émois en Louisiane les dernières années. C'est justement eux autres, quand j'étais en voyage dans le sud, ça m'a allumé justement par rapport à l'importance de m'intéresser à ce qui se passait dans ma cour arrière avec les sites de brûlage. Donc, en tout cas, en bref. Puis là, j'ai remarqué également aussi par rapport aux mémoires là-dessus que le RMH, que finalement, que les règlements de nuisance, que le MAMH, j'ignore si c'est le MAMH, le ministère des Affaires municipales du Québec, qui l'a imposé aux municipalités, mais je sais que dans le coin on a le RMH-450 qui finalement, c'est un règlement sur les nuisances. Donc, si on fait trop de bruit la nuit, on fait de la fumée qui incommode un voisin, c'est d'un cadre justement afin d'éviter les nuisances.

Donc, mon mémoire, il va être divisé en trois sections. Je vais discuter en premier des activités de brûlage. Par la suite, je vais discuter des activités de séchage, évidemment, incluant évidemment la nitrocellulose, que j'en ai compris. Puis le dernier point, c'est un point que j'ai pas beaucoup discuté, mais c'est l'éclairage nocturne que c'est quand même, il y en a beaucoup là, là-dessus. Donc, je vais commencer avec l'activité de brûlage. Là, je continue la lecture. Excusez-moi d'avoir « skippé » quelques lignes. Tel que mentionné durant le BAPE, General Dynamics utilise l'électricité pour alimenter des filaments chauffants comme source d'allumage sur leur site de brûlage. C'est ce que j'en ai conclu. J'ai remarqué qu'également, bon, je fais une comparaison un peu avec des cigarettes électroniques, parce qu'une cigarette électronique utilise également un filament chauffant afin de vaporiser un composé, on va dire, pour faire de la fumée ou une saveur ou même délivrer de la nicotine à un utilisateur. Je sais que c'est à plus petite échelle, mais c'est justement, c'est juste pour comparer. OK, je vais juste continuer la lecture. Les cigarettes électroniques emploient un mécanisme similaire, mais à bien plus petite échelle pour vaporiser du glycol, des huiles aromatiques et quelquefois des drogues comme la nicotine, sans toutefois les décomposer. GD a également confirmé que ce genre de site était plus simple. Donc pour eux c'est plus simple, c'est plus sécuritaire, c'est une technologie qui semble avoir été démontrée dans le temps. Mais que la température dans la combustion était plus basse et également j'ai remarqué que le feu aussi, il semble être moins contrôlé, que si ça serait dans un incinérateur, si on fait une comparaison incinérateur versus un feu à ciel ouvert.

Sachant que toutefois qu'en fonction de l'article 59 du règlement sur les explosifs du Québec, la destruction d'explosifs et de matériels contaminés par des explosifs doit être consignée dans le registre ainsi dans lequel doivent être inscrits le lieu, l'heure, la date, la quantité et la description de l'explosif. En fonction du règlement des explosifs du Canada, cette information doit être gardée pour une période de deux ans. Donc ça, ce que ça veut dire, c'est qu'ils devraient, on m'avait été confirmé, je pense qu'Ariane la dernière fois avait confirmé qu'il y avait également un registre écrit à la main. J'avais fait la demande que ce registre-là soit rendu public. Quoique j'avais entendu que certains explosifs de recherche, on va dire, qui étaient secrets, étaient probablement présents lors du brûlage. Donc, je voudrais savoir, dans le passé, je sais que c'est possible de ratifier, de censurer les documents.

Pour moi, ce qui est important, ce serait juste de savoir c'est quand? Dans le fond, la date, l'heure, puis qu'est-ce qui est environ brûlé, pour avoir une idée. Justement, de voir si les témoignages, finalement, de mes voisins, ça coordonne avec le document. C'est juste ça le but. OK, donc je vais « skipper » le prochain paragraphe parce que je viens de le résumer.

Puis qu'est-ce qui m'inquiète sur les sites de brûlage, finalement, c'est la fumée noire en question, parce que dans beaucoup de règlements à l'international dont je vais vous en mentionner un vite vite qui est dans le livre ici qui, je crois qu'en Angleterre, si je me trompe pas, c'est le *Environmental Protection Act* de 1990, puis le *Clean Air Act* aussi. Finalement, il y a quelque chose qui m'intéresse c'est, en Europe, toute fumée qui est dégagée par un site de moulage ou une industrie doit pas dépasser, je vais essayer de le traduire, l'ombrage 2 sur la charte de Ringelmann. Ça finalement, c'est une espèce de charte que n'importe qui peut imprimer avec son imprimante laser ou à jet d'encre puis comparer. C'est une gradation d'un gris pâle, de blanc à noir, finalement passant toutes sortes de gris.

Mon observation personnelle, ce que j'en ai fait, souvent on se situe, je crois, au meilleur de mon témoignage là-dessus, c'est environ à 3-4. Puis en Europe, ils demandent que ce soit au maximum 2. Donc, je vois exactement que là, qu'il y a, la fumée est vraiment comme noire, gris foncé, noire. Là, par la suite, après avoir, finalement, je me suis rendu compte après la consultation, justement, que cette fumée-là, ça semble être des sacs de polyéthylène, des sacs antistatiques. Ce serait ça, finalement la source. Après un peu de vérification, j'ai vérifié une étude que je vais traduire en français. C'est le « Dioxine et les Déchets plastiques, une analyse scientométrique et systémique » publiée par David Baca, Roberto Monroy, Miguel Castillo, Ali Elkhazraji, Aamir Farooq et Rafiq Ahmad. Évidemment, c'est un peu le Moyen-Orient puis l'Université du Canada qui ont fait une étude ensemble, un point de vue global sur qu'est-ce que ça fait brûler du plastique à travers le monde puis c'est quoi les conséquences, puis qu'est-ce qu'on peut faire pour améliorer justement ces conséquences-là, qu'elles soient moins pires, les atténuer. Justement ces gens-là disent que la combustion incomplète de plastique comme le polyéthylène incluant les groupes de HDPE, qui sont un polyéthylène haute densité, les LDPE, qui sont un polyéthylène basse densité, peuvent produire de façon notable l'augmentation de production de dioxines, furanes et autres substances nocives inconnues. Un autre chercheur qui est inclus également dans ce papier-là, que vous pouvez trouver dans la bibliographie à la fin, selon Verma et al., 2016, Weber and Kuch, 2003, indiquent que les dioxines sont formées à des températures sous 800 degrés Celsius et que celles-ci sont dégradées à 99,99 % à 1 000 degrés Celsius. Donc ça, ça démontre vraiment qu'un incinérateur réglerait le problème des dioxines et des furanes. Étant donné, tu sais, ça réglerait le problème. Je serais même pas

là aujourd'hui d'en parler s'il y avait un incinérateur. Également dans les, ça c'est, je suis désolé pour les gens qui sont dans la salle, mais si vous allez consulter mon mémoire, il y a l'image 1 à la droite, à la page 2, à l'intérieur, vous avez des photos. J'explique aussi que les fumées, elles semblent pas vraiment montrées, pis c'est ça le prochain point. L'image 2 et 3 dans ce document-là, pis j'en ai d'autres également en annexe à la fin de mon document, ça démontre très bien que les fumées, elles montent pas. Donc, elles restent au sol pis sont emportées par les vents de la journée. Faque, s'il vente du sud, bien ça vient chez moi. Si ça vient du sud-ouest, ça va vers le village des Cèdres. S'il vente de l'est, ça va vers Coteau-du-Lac ou Valleyfield. C'est justement, puis ces fumées-là, c'est pas tout le temps le cas, mais plusieurs fois, les fumées noires ont tendance à pas monter pis elles s'en vont au loin. C'est justement en fonction du règlement sur les nuisances de Valleyfield, ça, c'est justement, c'est un genre d'activité qui est interdite en fonction de l'article 38 justement de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, qu'on n'a pas envoyé de fumée chez son voisin, finalement.

C'est, sur le plan personnel, ça encore une fois, c'est personnel, peut-être que je me trompe, je l'ignore puisqu'il y a pas vraiment d'analyse qui a été faite. Je vois ça comme une dispersion de contaminés hors site. Puis d'autres études aux États-Unis semblent démontrer que ce genre d'activité là également, ont tendance à projeter des contaminés hors site puis ça peut rendre les gens malades sur le long terme. Il y a beaucoup, beaucoup d'études là-dessus aux États-Unis. Selon le tableau 1.8 trouvé à la page 24 justement du fameux livre que je parle ici de, La chimie des explosifs, il y a un tableau justement qui explique les règlements pis que également, il parle également du RDX, du HMX, je sais pas quelle proportion ils en font sur le site, mais c'est des explosifs. C'est comme des mélanges d'explosifs, on va dire ces termes-là, qui pourraient inclure des matériaux fabriqués sur le site. Ce qui est écrit dans le livre, c'est que ces composés-là semblent être persistants dans l'environnement et présentaient un risque pour la santé. Selon ce qui est écrit dans le livre, à la page 24. Il semble pas avoir aucune norme, justement, là-dessus, au Québec pour réglementer ça. On parle beaucoup de dioxyde de soufre, de CO₂ et compagnie pour éviter les pluies acides, le réchauffement climatique, mais ce genre de contaminant là, j'en ai pas beaucoup entendu parlé, fait que c'est un exemple justement qui met un manque législatif au Québec à ce niveau-là. Je suis allé un peu plus loin, on a l'annexe 1 qui a d'autres photos. Les solutions, parce que je veux pas juste chialer là, puis je trouve que c'est un beau projet, pis ça serait le fun que ça aille de l'avant, mais avec des petits correctifs. Avec un peu de recherche, plusieurs sites de fabrication de matériel énergétique similaires aux États-Unis ont maintenant adopté la combustion de déchets d'explosifs dans un incinérateur. Il existe de nombreuses solutions pour contraindre autant la production et l'émanation de polluants.

En conséquence, encore une fois, la solution, ce serait bon qu'Investissement Québec ou General Dynamics, il y a beaucoup d'argent en jeu, fait que c'est sûr qu'il y aurait moyen d'avoir un petit morceau du budget pour un incinérateur, justement pour éviter une propagation possible. Je le sais que c'est possible, puis aussi d'avoir une chambre à détonation. Comme ça, si jamais, parce que selon ce livre-là encore une fois, la nitrocellulose peut détoner, il y a d'autres explosifs détonants, là-dedans, dans certaines circonstances. Donc ça prendrait également une chambre à détonation, afin, comme ça, ça serait plus sécuritaire, il y aurait pas de bruit, puis ça serait mieux. J'ai remarqué également que je suspecte pas que le site est déjà contaminé, mais tout qu'est-ce qui est hors site, je suis pas mal sûr que ça coûterait moins cher

le coût de décontamination pourrait se révéler nettement supérieur au coût d'installation d'un incinérateur.

Fait que c'est ça là-dessus que je veux le dire, je pense qu'à long terme, sachant que le bail, on le sait pas ce qu'il va arriver en 2041. Est-ce que les activités vont continuer ou pas? Probablement qu'elles vont continuer si la tendance se maintient. Mais c'est quand même dans 15 ans. Je pense ça serait le temps de penser à une solution long terme, que si jamais Investissement Québec se ramasse avec ce terrain-là, que General Dynamics quitte, on va se ramasser avec un terrain qu'on pourra pas avoir autre choix que de faire un parc ou, il y a aucune habitation possible là-dessus, il y a trop de contamination, puis c'est ça. Fait que je pense que d'installer un incinérateur pourrait aider à garder ça au niveau actuel pour qu'est-ce qui a trait aux contaminations par rapport au site de brûlage. Ça termine la section pour l'activité de brûlage.

L'activité de séchage. Bon, je vais juste le résumer, bien je peux encore une fois, je vais vous le lire.

Prunelle Thibault-Bédard

Je vais juste vous interrompre une petite seconde pour vous indiquer que votre temps est presque écoulé, alors si vous voulez aller un petit peu plus rapidement sur les prochains points, s'il vous plaît.

Emeric Poirier

Je vais le résumer, dans le fond. C'était plus le point de brûlage. Je vais parler de l'activité de séchage, bon. De ce que j'en ai compris, dans les prochaines années, l'éthanol va être utilisé, j'ai consulté le IRSST, qui est l'Institut Robert-Sauvé en santé et sécurité au travail, qui, finalement, qui donne les normes pour la CNESST au Québec, concernant les niveaux d'éthanol ou d'alcool éthylique, finalement, dans les lieux de travail. J'ai remarqué que l'éthanol était catégorisé comme cancérigène chez l'animal, soit la catégorie C3. Je voudrais savoir s'il y a eu plus de recherche là-dessus. J'ai compris que, il semble, selon un site, ça semble en effet avoir un taux de perception de l'odorat assez bas, mais quelquefois je témoigne que des fois, quand je suis chez moi, il faut que je ferme les fenêtres puis toute là. Si j'arrive chez moi, j'ouvre la voiture, puis que, là le gaz rentre à l'intérieur, pis après ça, quand je la ferme le lendemain, je m'en vais puis là, je rentre dedans, c'est, c'est un petit peu purgeant comme odeur, je le sens dans ma face, c'est comme, ouf! Je trouve ça pas très agréable étant donné la proximité du site de ma maison. Ça, ça arrive juste quand il vente du sud, évidemment, parce que les gaz viennent directement chez moi. Ou surtout plus la nuit, des fois le jour, mais surtout plus la nuit, je l'ai remarqué.

Puis encore une fois, c'est pour revenir avec le RMH-450. Je vais juste vous le lire. À l'article 11, ça c'est encore Valleyfield, "constitue une nuisance et est interdit le fait d'émettre des odeurs nauséabondes par le biais ou en utilisant tout produit, substance, objet, ou déchet susceptible de troubler le confort, le repos ou d'incommoder une ou plusieurs personnes du voisinage". Donc c'est ça que j'ai remarqué en bref là-dessus. Puis concernant l'éclairage nocturne du site, encore une fois, ça revient encore au RMH-450, je pense, mais je vais vous le lire. Dans le fond, en bref, je pense, là c'est le problème le moins important, mais ça reste quand même un

problème parce que quand je suis chez moi, bien je vois tout le temps mon ombre quand je suis dehors, même la nuit. À part quand qu'il neige, parce que la neige bloque la lumière là. Mais c'est l'équivalent à une lumière un petit peu comme une pleine lune, on va dire, ou une lune qui est quasiment pleine, constamment. Puis quand je compare ça par rapport à Grande-Île, juste à côté, l'éclairage de rue, les maisons, des fois certains condominiums, c'est nettement inférieur la lumière. J'ai remarqué depuis qu'ils ont changé pour des LED, ce qui est une bonne chose, j'ai remarqué, point de vue sécurité puis toute, j'ai remarqué que la lumière est plus dense, mais là elle est plus présente encore là. J'ai remarqué, veut, veut pas, il y aurait moyen. Pis la solution avec ça, bien, ce que je proposerais, justement, c'est soit de rajouter des lumières pour qu'elles éclairent davantage. Si c'est pas possible, il y a toujours moyen, pour une manière très économique, d'installer les rabats sur les côtés des lumières pour qu'ils puissent bloquer la lumière qui traverse le fleuve.

Pis sinon, je sais pas si l'équipe a considéré l'infrarouge pour les caméras de sécurité. J'en ai chez moi, c'est fantastique, puis il fait noir, pour moi, fait que je peux dormir. C'est très agréable. Ou des systèmes de détection de mouvement également si jamais il y a vraiment quelqu'un qui est présent, que la lumière s'ouvre. Donc c'est des solutions que j'apporterais également pour ça, si c'est quelque chose qui peut être envisageable. Donc, c'est ça, j'ai fait un raccourci, merci.

Prunelle Thibault-Bédard

Merci beaucoup. J'ai une question pour vous. Vous avez mentionné au début de votre présentation, vous avez fait référence à la modélisation qui a été réalisée et vous avez dit que bon, ça ne semblait pas nécessairement correspondre à quelque chose qui était factuel. Je me demandais avec, vous avez assisté à la première partie, avec les explications qui ont été données par l'initiateur. Qu'est-ce que vous, qu'est-ce que vous retenez de la modélisation? Est-ce que la modélisation vous a, qu'est-ce qu'elle vous a appris? Comment l'avez-vous compris? Tiens, je vais le formuler comme ça. Comment avez-vous compris la modélisation...

Emeric Poirier

Bon, dans un...

Prunelle Thibault-Bédard

... ce que ça représente?

Emeric Poirier

Dans un terme plus simple pour moi, je compare ça à MétéoMédia, aussi simple que ça. Tu peux me dire qu'il va pleuvoir une journée, puis finalement il fait un gros soleil. C'est à peu près ça l'équivalent. Niveau de crédibilité pour moi, des modélisations informatiques, c'est ça. Je sais que probablement que les gens considèrent que j'exagère actuellement, ce qui est peut-être le cas. Il y a certaines choses à retenir de ces modélisations-là, mais je crois toujours que d'avoir des données scientifiques par prélèvements environnementaux avec des techniciens environnementaux sur le site, ou à proximité du site, c'est ce qu'il y a de meilleur. Parce que vous avez la vérité à ce moment-là. C'est aussi simple que ça. Les modélisations par ordinateur, c'est bien, basé sur des connaissances. Il y a beaucoup de formules mathématiques pour aider les ingénieurs à faire toutes sortes de choses. Il y a rien de mieux que d'aller avec un technicien qui

va prendre un échantillon d'air, d'eau, de sol sur place. Je sais qu'il y a certaines techniques pour détecter les explosifs. Bien là, c'est plus compliqué là. Ça demande vraiment un laboratoire et une technique plus élaborée. Mais ce qui en est de l'alcool éthylique, j'ai remarqué que c'est dans le site de l'IRSS, excusez-moi si je me trompe là, mais sur le site Internet que j'ai mentionné plus tôt, il existe des normes, justement, que c'est des espèces de, excusez mon anglicisme, mais des *tag* que les employés peuvent porter ou des *sensor* justement, que c'est possible d'installer sur un site sur une période d'une journée. Après ça, vous avez vos résultats quasiment instantanés. J'ai vu qu'il y a beaucoup de normes concernant ça puis je suis sûr qu'ils doivent utiliser ça d'une certaine manière afin de s'assurer la protection de leurs employés. Donc, c'est ça.

Prunelle Thibault-Bédard

Deuxième question, vous avez parlé des fumées noires ou gris foncé que vous observez?

Emeric Poirier

Oui, oui.

Prunelle Thibault-Bédard

À quelle fréquence est-ce que vous observez cette coloration-là?

Emeric Poirier

À quelle fréquence?

Prunelle Thibault-Bédard

À votre avis?

Emeric Poirier

À mon avis, ça dépend des semaines, ça dépend de comment, qu'est-ce qui se passe. Il y a des fois, c'est à tous les jours. Il y a des fois, c'est une fois par semaine, deux fois par semaine. Si je vais sur échelonner sur les quinze dernières années, je suis présent au site depuis 2008, fait que ça va faire 18 ans. Ça dépend, ça dépend, ça va, des fois, c'est à tous les jours, des fois sur deux jours, des fois c'est deux feux en même temps, des fois c'est un feu tout seul. Des fois, il y a une détonation d'accident. Là, il y a pas de feu pendant un mois de temps. Fait que, ça dépend...

Prunelle Thibault-Bédard

Puis selon vos observations, c'est quelque chose qui est, disons, un peu aléatoire dans la fréquence ou vous observez quelque chose de régulier, de prévisible?

Emeric Poirier

Les feux sont très réguliers dernièrement. Ça, j'ai pas la fréquence exacte, je peux pas le dire, mais je sais que c'est assez souvent pour relever des inquiétudes.

Prunelle Thibault-Bédard

Parfait, merci beaucoup pour votre participation.

Emeric Poirier

Bienvenue.

Mathieu Lavigne, pour la Fédération des chambres de commerce de Québec (DM2)

Prunelle Thibault-Bédard

Nous allons poursuivre avec une participation par vidéo. Mathieu Lavigne de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

Mathieu Lavigne

Bonjour, est-ce que vous m'entendez bien?

Prunelle Thibault-Bédard

Oui, on vous entend bien et on vous voit.

Mathieu Lavigne

Super, excellent.

Prunelle Thibault-Bédard

On vous écoute.

Mathieu Lavigne

Merci beaucoup madame la présidente, madame la commissaire. Donc, je suis Mathieu Lavigne, vice-président affaires publiques et économiques à la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ). La FCCQ est le plus important réseau de gens d'affaires au Québec, représentant plus de 40 000 entreprises, à la fois comme fédération de 120 chambres de commerce. Je salue d'ailleurs la Chambre de commerce et d'industrie Beauharnois Valleyfield Haut-Saint-Laurent. Donc, fédération de 120 chambres de commerce et chambre de commerce nationale avec plus de 1 000 membres corporatifs. Donc, on est présent dans toutes les régions du Québec, dans l'ensemble des secteurs de l'économie. Ce réseau nous donne donc une perspective très concrète sur les enjeux que vivent les entreprises sur le terrain.

Nos membres poursuivent donc un objectif commun, contribuer à un environnement d'affaires innovant, concurrentiel et propice à l'investissement. Sujet qui va nous occuper aujourd'hui. Nous avons quatre grandes priorités qui sont celles de nos membres, la main-d'œuvre, la compétitivité, l'accès au marché et le dynamisme régional. Bref, donc, pour le sujet qui nous occupe aujourd'hui, je le disais, je vous remercie donc de nous permettre de prendre part à cette audience publique afin de témoigner de notre appui au projet d'agrandissement et de

modernisation de l'usine de matériaux énergétiques de General Dynamics Produits de défense et Systèmes tactiques à Salaberry-de-Valleyfield. La FCCQ appuie ce projet parce qu'il constitue à nos yeux un investissement industriel stratégique pour le Québec. Il permettra de consolider une capacité manufacturière rare, de renforcer la compétitivité d'un site déjà bien implanté et de générer des retombées économiques importantes, tant pour la région de Salaberry-de-Valleyfield que pour l'ensemble du Québec. J'aimerais donc insister sur trois éléments, d'abord l'ampleur des retombées économiques du projet, ensuite le caractère stratégique et distinctif du site de Valleyfield et enfin ce que ce projet représente plus largement pour le positionnement économique et industriel du Québec.

D'abord, il faut dire clairement, c'est un projet industriel d'une ampleur qu'on voit trop rarement au Québec. Le projet repose sur un investissement estimé à 682 millions de dollars. Selon l'étude d'impact réalisée par AtkinsRéalis, il pourrait générer sur un horizon de 15 ans une augmentation de la production économique de près de 20 milliards de dollars, une hausse du PIB de 7,4 milliards, ainsi que plus de 8 500 gains d'emploi directs, indirects et induits. Parmi ceux-ci, on estime à 250 le nombre d'emplois directs sur le site de production. L'augmentation des salaires versés atteindrait par ailleurs 4,3 milliards de dollars. À cela s'ajoutent des retombées fiscales importantes, incluant 245 millions de dollars en taxes sur la production et 1,1 milliard de dollars en contribution sociale. Ces données parlent d'elles-mêmes, mais au-delà des chiffres, il faut aussi voir le rôle structurant que ce projet est appelé à jouer pour l'écosystème économique régional puisque GDOTS entend miser autant que possible sur les entreprises et la main-d'œuvre de la région pour la réalisation des travaux. C'est un aspect particulièrement important pour nous parce qu'un projet de cette ampleur ne profite pas uniquement à l'entreprise promotrice elle-même, il crée également des occasions d'affaires pour les sous-traitants, les fournisseurs, les entreprises de construction, les firmes d'ingénierie et plus largement pour tout le tissu économique régional. Il contribue aussi au maintien et au développement d'emplois bien rémunérés dans un secteur manufacturier à forte valeur ajoutée.

Donc, deuxième élément sur lequel j'aimerais insister, le caractère unique du site de Valleyfield. On estime essentiel de reconnaître le caractère stratégique et distinctif de cette usine en particulier. Le site de Valleyfield occupe une place unique au Canada. C'est l'un des cinq centres d'excellence du programme d'approvisionnement en munitions. C'est le seul site au pays spécialisé dans la production de matériaux énergétiques. Cette réalité confère au projet une portée qui dépasse largement l'échelle régionale. Le Québec dispose déjà à Valleyfield d'un actif industriel stratégique reconnu, rare, difficilement substituable. Soutenir ce projet, c'est consolider au Québec une expertise manufacturière de pointe dans une filière appelée à demeurer essentielle au cours des prochaines années. Et ce contexte, il faut aussi le nommer. La pression croissante sur les chaînes d'approvisionnement en défense, la nécessité de reconstituer les stocks de munitions chez plusieurs pays alliés et la place centrale des obus de 155 mm dans les besoins actuels viennent renforcer la pertinence économique, industrielle, stratégique du projet. Autrement dit, le projet de GDOTS Valleyfield arrive à un moment où ce type de capacité industrielle prend encore plus d'importance.

On peut également considérer ce projet à la lumière des orientations plus larges en matière de politique industrielle et de défense. Le Canada a déposé sa stratégie industrielle de la défense récemment, le 17 février plus exactement, qui confirme l'importance de renforcer les capacités industrielles stratégiques sur le territoire canadien. Et le Québec, qui dispose de ces capacités,

a tout intérêt à démontrer qu'il peut soutenir concrètement le développement, donc, de ses capacités sur son territoire à lui. À cet égard, le projet de GDOTS Valleyfield s'inscrit directement dans une logique de renforcement de la base industrielle de défense, de consolidation d'une expertise rare et de positionnement du Québec dans une filière qui est appelée à prendre une importance croissante dans les prochaines années parce qu'elle répond à une demande qui devrait demeurer forte tant au Canada qu'aux États-Unis, chez les pays alliés de l'OTAN également. La réalisation donc du projet revêt une portée qui dépasse le seul site de Valleyfield. Ça contribue au positionnement du Québec dans une chaîne d'approvisionnement stratégique nord-américaine au moment où les gouvernements cherchent justement à renforcer leur autonomie industrielle et à sécuriser leurs approvisionnements.

Donc, troisième point sur lequel j'aimerais insister, donc plus large peut-être, mais fondamental, la capacité du Québec à offrir un environnement prévisible et compétitif pour la réalisation de projets industriels stratégiques. L'entreprise prévoit amorcer les travaux cette année et doit respecter un échéancier précis afin de rendre les nouvelles installations opérationnelles au moment requis. Cette réalité doit être prise au sérieux. Le Québec doit projeter l'image d'une juridiction capable d'évaluer rigoureusement les projets tout en permettant leur réalisation dans des délais prévisibles. Il s'agit d'un enjeu déterminant de notre compétitivité. Dans le contexte actuel, ce projet soulève aussi une question plus large quant au signal que le Québec souhaite envoyer en matière de développement industriel. Le Québec doit être perçu comme une juridiction qui est capable de reconnaître ses actifs stratégiques, de les évaluer avec sérieux, certes, mais de permettre leur développement dans des délais réalistes.

Dans le secteur de la défense, comme dans d'autres secteurs stratégiques, la concurrence entre les juridictions est très réelle. C'est un projet qui touche donc à la réputation du Québec, à sa crédibilité comme lieu d'investissement et à sa capacité d'agir comme partenaire fiable dans les filières industrielles d'envergure, particulièrement dans le secteur de la défense. Autrement dit, il suffit pas d'avoir des ambitions industrielles, il faut être capable de les rendre possibles. Le Québec doit donc envoyer un message clair aux investisseurs, aux partenaires industriels, aux grands donneurs d'ordre. Celui d'une juridiction rigoureuse, mais également capable d'agir et d'avancer. Bien entendu, notre angle d'intervention à nous est d'abord économique, mais on note quand même que le projet s'inscrit dans un site industriel qui est déjà en exploitation, que le maintien des zones tampons et diverses mesures d'intégration est prévu et que plusieurs engagements sont annoncés en matière de consultation, de sécurité et de suivi environnemental.

Bref, ce qu'on retient, c'est que le projet s'inscrit dans une démarche qui est structurée et qui s'accompagne des mesures qui visent une intégration responsable dans son milieu. En conclusion, donc, la FCCQ considère que le projet d'agrandissement et de modernisation de l'usine de matériaux énergétiques de Valleyfield constitue un projet stratégique pour l'économie québécoise, présente des retombées structurantes pour l'emploi, pour la chaîne d'approvisionnement, pour l'économie régionale, permet de consolider également une capacité industrielle qui est unique au Canada, et qui envoie un signal positif quant à la capacité du Québec de soutenir concrètement le développement de son secteur de la défense. On tient donc à exprimer notre appui à la réalisation du projet et nous souhaitons que le BAPE puisse lui accorder une évaluation favorable afin qu'il puisse aller de l'avant selon l'échéancier prévu. Je vous remercie.

Marie-Eve Fortin

Merci, monsieur Lavigne, pour votre présentation. J'aurais une question pour vous. À la page 3 de votre rapport, vous faites référence à des mesures d'intégration et à une intégration responsable du projet. Est-ce que vous pourriez élaborer davantage sur ces mesures?

Mathieu Lavigne

Généralement, c'est pas notre, pour avoir participé à d'autres, d'autres audiences du BAPE, généralement, c'est pas nous qui allons commenter dans le détail les mesures d'intégration prévues par le promoteur. Je pense que le promoteur lui-même et vous êtes mieux placés que nous pour commenter, dans le détail, ces mesures qui sont prévues là. Mais, pour nous, ce qui est important de noter, c'est que la volonté est là. C'est inscrit dans les, dans la proposition que le promoteur met de l'avant. Puis c'est une installation qui existe déjà, donc il y a quand même une feuille de route qui a été accumulée dans les dernières années, qui devrait rassurer autant donc le voisinage que la population générale sur le fait que c'est une entreprise qui est reconnue, qui a fait sa marque, qui a démontré sa volonté de s'intégrer dans son milieu. Pour nous, c'est ce qu'on retient par rapport à ça.

Marie-Eve Fortin

Très bien, merci.

Prunelle Thibault-Bédard

Merci à nouveau de votre participation, on n'aura pas d'autres questions. Bonne journée.

Mathieu Lavigne

Merci.

Cymry Gomery, pour Montreal for a Word Beyond War (DM1)

Prunelle Thibault-Bédard

Nous allons maintenant passer à Cymry Gomery. Vous pouvez vous avancer à la table, s'il vous plaît? Bonjour.

Cymry Gomery

Bonjour, merci de m'être conviée à votre, le BAPE. Je pense que le BAPE, c'est quelque chose de très important. Et pas juste pour faire semblant de démontrer un souci pour l'environnement, mais, c'est pas juste quelque chose, j'espère, qu'on passe à travers afin d'aller de l'avant avec le projet comme on fait avec les Autochtones. J'espère que ça serait une occasion pour tout le monde du Québec de penser vraiment, prendre un pied de recul et penser si ce projet est vraiment dans le bon intérêt de nous tous. J'ai remarqué que beaucoup des intervenants ont parlé de comment le BAPE va affecter l'environnement ici au Québec ou comment ça va apporter de l'argent pour nous ici au Québec ou comment ça va apporter une bonne réputation pour soucis à l'environnement pour nous, ici au Québec. Mais je vous invite à penser plus

grandement à la Terre, la Terre en tant que planète, qui est un système. Que ce qu'on fait dans un endroit nous affecte tous partout. OK, les changements climatiques, c'est un cas illustratif de ça. OK, alors ce que, quand j'ai lu l'avis de projet de General Dynamics, ils ont parlé de, comme n'importe quel autre chantier, il y aura de la poussière, il y aura des bruits, OK. On va, mais on va régler ça au fur et à mesure. Mais je, les effets reconnus par GDV ne représentent qu'une infime partie de l'impact environnemental global de son expansion.

Il y a beaucoup d'exemples de dommages environnementaux causés par les explosifs. Pas juste ici, où il y avait des accidents au cours des années à General Dynamics, mais ailleurs, parce qu'ils sont vendus pour être utilisés, pour exploser quelque part. Alors, en avril 2024, le gouvernement ukrainien l'a signalé, que les mines terrestres et autres munitions non explosées, parce qu'elles peuvent tomber et ne pas exploser, ont fait 1 000 victimes civiles depuis le début de l'invasion russe. Des recherches menées au Cambodge ont montré que les fermiers ne pouvaient plus être productifs parce qu'ils avaient, ils ne pouvaient pas avancer, acheter des équipements comme des tracteurs parce qu'ils ont peur de faire exploser des explosifs, de tomber sur les explosifs. Alors, ça continue pendant des décennies après la guerre et après l'utilisation de ces explosifs. Ils se retrouvent dans plusieurs zones de conflit. Le problème évident est que le gouvernement du Québec héberge une usine qui fabrique des explosifs, des armes de destruction massives dont l'impact dépasse largement l'environnement immédiat de l'usine de production. Je pense que j'ai dit ça, je voulais aussi souligner ça.

J'ai deux rapports que je veux vous montrer, deux rapports. Et j'ai emmené une copie d'un de ces rapports si vous voulez le prendre avec vous. Le premier rapport, c'était vraiment révolutionnaire parce que c'était publié par oh! J'ai évité de mentionner que je m'appelle Cymry Gomery et je suis représentante de Montréal pour un monde sans guerre. C'est un chapitre de, le Mouvement citoyen global pour abolition de la guerre, j'avoue. Mais une de nos publications qu'on a faites en coalition avec plusieurs autres organismes pour la paix fournit les détails, montre que les fabricants d'armes canadiens, dont General Dynamics, et on a des exemples précis, fournissent directement des armes au gouvernement israélien. OK? Le gouvernement a nié ça, mais c'est pas vrai. Alors, c'est l'effet de, par ces explosions en Gaza, maintenant, ça fait l'effet de, des bombes atomiques avec toutes les explosions qu'ils ont vécues.

Alors, un deuxième rapport a montré que ces armes passent souvent à travers les États-Unis pour éviter les permis et pour éviter les contrôles habituels en matière d'environnement ou de droits humains. C'est une faille juridique et ça a passé, je ne sais pas si vous avez remarqué le projet de loi C-233 récemment. C'était historique parce que 15 libéraux ont voté pour ce projet de loi qui aura fermé cette faille juridique. Mais malheureusement, les autres ont voté non pour le projet de loi. Mais c'est quand même historique, parce qu'au moins 15 libéraux et 15 libéraux ont voté oui et 15 libéraux sont abstenus. Alors ça montrait, ça montre qu'il y a un éveil grandissant chez les politiciens. Mais maintenant, quand on parle, le monsieur de, quand on parle de faire semblant, de faire semblant d'avoir du souci pour l'environnement, je pense qu'on doit penser vraiment, prendre ça vraiment au sérieux.

J'ai mentionné que l'usine GDV dépend de la guerre et du génocide pour son argent. C'est sa raison d'être. Alors quand c'est sa raison d'être, ça va très bien avec le gouvernement canadien, maintenant, qui veut la guerre comme un atout économique. Mais je ne pense pas que ça nous, c'est dans notre intérêt ici au Québec ou dans l'intérêt du monde. Et je vous rappelle aussi que

les êtres humains font partie de l'environnement. Alors, les entre de 20 000 et, certains disent 200 000 personnes, surtout les enfants morts à Gaza, font partie de l'environnement qui serait détruit par, qui ont été détruits par les bombes comme les obus fabriqués ici par General Dynamics et qui peut-être, si c'est en pleine expansion qu'il y a des autres enfants actuellement en vie qui seront tués par ces obus. Produits chimiques. Je pense que le monsieur il a touché sur ça. Il convient de noter que le droit international humanitaire comprend le statut de Rome de 1998 qui qualifiait de crime de guerre le fait de causer des dommages en étendue durable et grave à l'environnement naturel. Alors, on participe dans des crimes de guerre, on facilite et on est complice dans des crimes de guerre en acceptant de faire l'expansion de cette usine à Valleyfield. Ça nous, c'est nous qui serons complices et c'est notre choix. On a heureusement une démocratie ici.

Me voici devant le micro en tant que preuve et nous pouvons faire des choix. On peut choisir de ne pas aller de l'avant et de ne pas continuer d'être complice avec des crimes de guerre environnementale et humaine. Impacts climatiques. Les armes explosives font un dommage et détruisent l'environnement naturel, provoquant des incendies de forêt et des inondations. Ces dommages sont amplifiés par les effets de changements climatiques à savoir des températures extrêmement élevées et les tempêtes violentes. Les guerres et le changement climatique sont inextricablement liés. Le changement climatique peut augmenter le risque de conflits violents et intensifier la pénurie de ressources et des déplacements de populations, tandis que les conflits eux-mêmes accélèrent les dommages environnementaux.

J'ai donné quelques exemples, mais quand on pense de toutes les lois qu'on a eues récemment pour empêcher les gens de, les réfugiés de venir ici au Québec ou au Canada, pour leur rendre plus difficile d'avoir la citoyenneté, rappelons que nous on exporte les bombes et comme ça on doit viser importer des réfugiés parce qu'on a détruit leur environnement. Alors il faut leur emmener ici ou il faut s'y penser au moins avant d'envoyer des explosifs ailleurs dans le monde ou fabriquer des explosifs qui seront explosés quelque part, le monde est... Quand on parle des sans-abri, on crée des autres sans-abri. On a une nette augmentation dans les sans-abri dans le monde à cause du Québec et le Canada. Alors, oh! J'ai mentionné que les, ils seront envoyés en avion. Les avions brûlent beaucoup d'émissions de gaz à effet de serre. Certaines de ces munitions ne détonneront pas et ces munitions abandonnées pourront exploser en cas de vague de chaleur. Par exemple, six sites de munitions différents ont explosé à travers l'Iraq pendant les étés caniculaires de 2018 et 2019. Alors les, on les envoie, ils atterrissent par terre, puis la chaleur causée par le fait de les avoir amenées en avion qui crée beaucoup de chaleur, fait exploser les bombes. Alors, elle crée encore des morts, même après la fin de la guerre. Les feux de forêt, même genre d'histoire. Les tempêtes, en fait, j'ai donné plusieurs exemples.

Alors en conclusion, j'aimerais signaler que en augmentant la production de l'usine General Dynamics de Valleyfield au Québec, le gouvernement québécois renforce sa propre complicité dans les guerres mondiales et dans les dommages qui en résultent pour les populations humaines, l'agriculture, le changement climatique, les infrastructures, la flore et la faune. Nous invitons le gouvernement de Québec à regarder au-delà de ses propres frontières et de ses propres profits à court terme. Et ça, c'est une vraie problématique pour l'humanité à ce moment-là, c'est la pensée à court terme. OK, on ne pense pas à nos enfants et les enfants de nos enfants et ainsi de suite. On pense maintenant, on va faire du profit, wow! Et on va de l'avant. Mais on voit si on regarde un peu l'actualité, on voit qu'est-ce que ça donne. Nous pensons que

si le gouvernement examine la proposition de General Dynamics sous un angle moral et même égoïste, il se rend compte que la santé et la survie de l'environnement naturel dans n'importe quelle partie du monde sont indissociables de la nôtre. Cette expansion est tout simplement une mauvaise idée. Merci et j'ai des documents si vous voulez, j'ai aussi certains *posts* de Greenpeace, des *posts* sur Instagram que je peux partager avec vous si ça vous intéresse. Merci.

Prunelle Thibault-Bédard

Merci. Je pense que les rapports auxquels vous faites référence étaient cités dans la liste de références de votre mémoire, n'est-ce pas? Les deux rapports que vous avez mentionnés?

Cymry Gomery

J'espère. J'ai un copie papier que j'ai juste saisie avant de sortir, si vous voulez.

Prunelle Thibault-Bédard

J'ai une question pour vous. J'aimerais revenir sur la conclusion de votre rapport. Je l'avais pris en note à la lecture et vous l'avez mentionné à nouveau ici, lorsque vous dites : « la santé, la survie de l'environnement naturel dans n'importe quelle partie du monde sont indissociables de la nôtre ». Pouvez-vous, s'il vous plaît, élaborer un peu sur cette affirmation-là, peut-être, avec des exemples concrets? Quelles pourraient être les répercussions, au Québec, des effets hors Québec dont vous avez parlé?

Cymry Gomery

OK, bien quand j'ai mentionné le changement climatique, ça, c'est un exemple clair que, on augmente les avions qui s'envolent avec des, chargés d'obus de cette d'usine, ça augmente les émissions des gaz à effet de serre. Quand on fait des explosions ailleurs dans le monde et les gens meurent et les gens, les immigrants viennent ici, on a les crises de logement. Je ne sais pas si, c'est pas environnement comme tel, mais c'est comme, on crée notre propre problème et on empire notre propre problème, nos propres problèmes. Aussi, des gens ne sont pas vraiment au courant, mais toute l'austérité, tous les problèmes économiques, les expansions comme ça ici de General Dynamics vont profiter les investisseurs, certains hommes d'affaires très bien déjà riches. Mais ça va, c'est pas dans l'intérêt de monsieur et madame tout le monde comme vous, peut-être et comme moi. Ça crée des problèmes ici comme le monsieur a souligné pour les gens qui restent tout près. Mais ça, c'est le moindre problème. Le problème, c'est vraiment du point de vue global que, on participe dans le... Au détriment du monde, au détriment de notre planète qui est une faible petite boule très, très vulnérable et qui est en train d'être menacée partout par la guerre, quand on regarde les guerres partout. Je pense que l'économie du Québec peut être autre chose que l'économie de guerre, même si c'est très achalandé pour certaines personnes en ce moment surtout. Mais on peut prendre un autre virage et on peut être un exemple de comment faire les choses autrement dans le monde, comme on a fait avec l'énergie propre, heureusement pour nous. On peut choisir, c'est pas une question d'emploi ou de ne pas avoir d'emploi, on peut mettre notre argent dans d'autres industries et d'autres projets qui ne seront pas des projets dévastateurs pour l'humanité et l'environnement.

Prunelle Thibault-Bédard

Une deuxième question, s'il vous plaît. Vous avez présenté votre groupe et son mandat, sa mission d'œuvrer pour l'abolition de la guerre et vous venez tout juste de faire allusion à d'autres projets industriels qui pourraient servir le Québec. En lien avec ça, puis, je suis consciente que ma question est complexe, mais je veux néanmoins vous entendre sur la question. Selon votre groupe, si on met de côté l'approche militaire, quels seraient les moyens à notre disposition pour soutenir les personnes en Ukraine, par exemple. La justification du projet repose, notamment, sur l'aide, le soutien à l'Ukraine dans le conflit actuel. Donc, du point de vue de votre groupe, quelles seraient les approches autres que militaires dans une telle situation?

Cymry Gomery

Est-ce que vous dites que on veut aider les gens? OK, ben vous pensez que la guerre a été une bonne idée ou une mauvaise idée, la guerre en Ukraine?

Prunelle Thibault-Bédard

Je me prononce pas sur la bonne ou la mauvaise idée, prenons l'état de la situation.

Cymry Gomery

Oh, d'accord...

Prunelle Thibault-Bédard

Un pays allié subit présentement une attaque, donc quelle devrait, de l'avis de votre groupe, quelle devrait être la réponse d'un pays allié comme le Canada, par exemple?

Cymry Gomery

Mais il y a une expression qui, c'est en anglais, « *when you find yourself in a hole, stop digging* », quand vous vous trouvez dans un creux, arrêtez de...

Prunelle Thibault-Bédard

Un trou?

Cymry Gomery

Alors, c'est-à-dire qu'on voit constamment des armes ailleurs dans le monde et les armes sont utilisées et la guerre perdure. Alors, on peut arrêter d'envoyer des armes, on peut arrêter de jeter des, de l'accélération sur les flammes. OK, c'est très simple. Ça semble très simple, mais il y a plein de choses économiquement. On peut, l'électricité, l'électrification des réseaux ferroviaires, des bus électriques, de tout ce qui est électrique et qui va diminuer les changements climatiques. Mais même juste au moins d'arrêter d'augmenter les changements climatiques. D'arrêter de faire les choses qui rendent le monde moins vivable et moins durable. Et c'est difficile parce que, quand on pense de la, la pensée humaine et notre tendance, c'est de regarder l'immédiat. On n'aime pas regarder l'avenir, le grand avenir, comme les Autochtones disaient. OK, cette génération, regarde comment ça va avoir l'effet sur eux. Si on regarde, comme avec cette mentalité, on n'aurait jamais embarqué dans un tel projet et on va tourner au

même. Ce que j'aime en tant que Québécoise, c'est que je suis dans le Canada, mais je ne suis pas contrainte à faire tout ce que fait le Canada. Alors, nous voici devant le BAPE. C'est formidable. Le BAPE existe. Alors, j'espère que ça va fonctionner. J'espère que ça va porter toute sa puissance, que ça peut porter au gouvernement pour faire les choses autrement, au moins ici dans notre petit lopin de terre.

Prunelle Thibault-Bédard

Merci beaucoup de votre participation.

Cymry Gomery

Merci.

Andréa Pallotto, opinion spontanée

Prunelle Thibault-Bédard

Nous allons poursuivre avec une intervention vidéo, Andréa Pallotto, s'il vous plaît.

Équipe de soutien technique

Vous devriez avoir accès à votre micro et votre caméra, monsieur Pallotto.

Andréa Pallotto

Voilà, je viens juste de l'avoir. Donc, bonjour et merci.

Prunelle Thibault-Bédard

Bonjour.

Andréa Pallotto

Est-ce que vous m'entendez?

Prunelle Thibault-Bédard

Oui, on vous entend bien, vous pouvez y aller.

Andréa Pallotto

Parfait, OK. Donc, merci de tenir cette consultation sur le projet de création de cette usine de General Dynamics. Je suis quand même là pour dénoncer ce projet. Comme la personne avant moi vient de dire, on le sait tout le monde que la guerre est pas bonne pour l'environnement. Et en termes de comment, j'aimerais quand même répondre à la question que vous avez posée. Comment est-ce que c'est connecté à Québec ou comment c'est connecté à notre environnement? Bien, on partage l'eau, on partage les plantes, on partage la nourriture, les olives viennent de la Palestine. On partage tout, on est un monde global. Il y a des gens ici, il y a des humains ici qui ont de la famille en Palestine, en Gaza, qui ont perdu leur famille. Ça c'est environnemental. Je passe mes heures sur Instagram où voir les mères qui tiennent leurs

enfants mal nourris à cause des bombes qui sont produites ici. Alors, c'est comme ça que cet environnement, moi, je suis aussi partie de l'environnement et je suis en détresse quand je vois qu'on envoie des munitions à un état génocidaire.

Donc, j'ai un texte que je vais lire. Donc, une question, c'est pourquoi est-ce que c'est acceptable de construire davantage des infrastructures qui détruisent un autre environnement? On ne détruit pas ici, mais on a droit de détruire un autre. On n'est comme pas complice qu'on détruit un autre environnement que on n'habite pas dedans. Puis surtout, on est, on est très chanceuse de pas avoir, d'habiter dans un pays qui reçoit pas souvent des bombes, mais ça peut nous arriver et il y a pas grand monde ici qui sait qu'est-ce que c'est de vraiment habiter dans une terre qui est constamment bombardée. Aussi, en termes de législation canadienne, fondée sur la traité de, sur le commerce des armes, ça nous exige que le Canada cesse d'autoriser l'exportation des technologies militaires lorsqu'il existe un risque substantiel que ces exportations soient utilisées pour commettre ou faciliter des violations graves du droit international humanitaire ou des violations des droits de la personne ou pour commettre des actes de violence graves à l'encontre des femmes et des enfants. Compte tenu de l'assaut israélien sur Gaza qui a tué plus de 34 500 Palestiniens, dont 75 sont des femmes et des enfants et compte tenu que l'occupation militaire d'Israël et son système d'apartheid sur le peuple palestinien, il existe un risque clair et indéniable que les armes canadiennes faites ici à Repentigny et maintenant le projet ici à Valleyfield soient impliquées dans les crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

Pourquoi Québec veut encore collaborer dans ces crimes d'humanité? La compagnie General Dynamics fournit des armes pour Israël aussi pour l'États-Unis, où on sait tout le monde ici que c'est fou qu'est-ce qui se passe en États-Unis avec ICE. C'est aussi les mêmes armes. On sait aussi avec la colonisation de Liban, de la colonisation de la Palestine. Ça c'est nos, ça c'est des matériaux faits ici. Donc, la compagnie General Dynamics fournit des armes pour Israël et ce qu'ils sont en train d'exercer un génocide. Nous sommes pas en train d'arrêter, on essaie tous à arrêter les guerres. Pourquoi fournir encore plus d'armes? General Dynamics a expédié des munitions, des cartouches, toutes, 150 expéditions de matières inflammables, explosifs canadiens. C'est fou. General Dynamics a fabriqué des métalliques pour des séries de bombes à MK 80, une des principales munitions aériennes utilisées par Israël pour bombarder le Gaza. General Dynamics, c'est une compagnie qui est complice dans le génocide à Gaza. Ils sont des assassins des peuples palestiniens et...

Prunelle Thibault-Bédard

Je vais vous demander de mesurer vos propos, s'il vous plaît, excusez-moi, excusez-moi de vous interrompre. Je vais vous demander de mesurer vos propos. Vous faites des accusations directes envers General Dynamics. Je ne vous empêche absolument pas de commenter le conflit, commenter ce qui s'y passe, mais afin d'éviter de tendre vers la diffamation, je vous inviterais de ne pas porter d'accusation directe envers General Dynamics, s'il vous plaît. Vous pouvez poursuivre.

Andréa Pallotto

Donc, si le Québec continue de soutenir ce génocide, nous faisons que renforcer notre complicité dans ce génocide avec la construction de cette usine. Tous les employés, tout le

Québec, on est tous complice et ça continue. On est tous complices à ce génocide. C'est comme si c'est nous qui tient les armes et qui, qui tuent les personnes. C'est notre pays, c'est notre terre ici qui construit les armes, qui tuent les gens. Donc, c'est ça. General Dynamics a utilisé des bombes, la création des bombes qui sont utilisées encore pour le bombardement des camps de réfugiés à Jabalia. Il a aussi, avec tout ce qui, avec la nourriture que les États-Unis donnaient gratuitement aux gens de Gaza, ils ont aussi utilisé des bombes là, alors on sait que c'est complètement hors de la Convention de la prévention et la répression du crime de génocide.

Donc le Canada est tenu pour prévenir et punir le crime de génocide et maintenant il y a une question d'ouvrir une autre usine qui fournit encore la continuation de ce génocide. En janvier 2024, la Cour internationale de justice a estimé qu'il était plausible qu'Israël commette cet acte de génocide à Gaza, et que la Palestine qui se retrouve, courant un risque réel et éminent de génocide. En réaffirmant que les états ont l'obligation de prévenir les génocides, la décision de la CIJ indique au Canada en tant que partie de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, il doit faire tout ce que, ce qui est son pouvoir pour empêcher un génocide à Gaza et ça c'est incluant de ne pas ouvrir une usine qui fournit des armes pour un génocide. Donc, les obligations du Canada, en vertu du droit international, ont été formées par des experts des Nations Unies qui ont averti que, compte tenu le fait qu'Israël manque à plusieurs reprises de se conformer au droit international à Gaza, tout transfert des armes ou des munitions à Israël qui seraient utilisées à Gaza, c'est susceptible de violer les droits humanitaires internationaux, doit cesser immédiatement. Ça c'était par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies qui, en avril, a adopté une résolution appelant les états de cesser la vente, transfert et détournement d'armes, de munitions et d'autres équipements militaires à destination d'Israël. Alors, d'ouvrir un nouveau chantier, c'est d'après moi, approuver le génocide et placer le Québec du mauvais côté de l'histoire. Personne au Canada, ni Québec, ni le monde souhaite ça. Et aussi, en termes de ce qui est comme, c'est l'économie et tout ça, bien, tous les employés qui sont recrutés dans ce projet se rendront complices au génocide. Ça aide personne. L'argent n'est pas plus important que la vie des personnes qui partagent le monde avec nous.

Puis, j'aimerais juste répondre aux questions que vous avez demandées tout à l'heure de, comment on pourra aider le monde qui a besoin de nos armements? Bien, je pense que c'est dur de répondre vraiment à ça, mais ce qu'on, au moins peut obliger, c'est que General Dynamics refuse de fournir des armements pour Israël, ni par envoyant aux états et ni pour envoyer des armes ailleurs du Québec, ailleurs du monde, je veux dire. Donc, c'est ça. Donc, la question pour General Dynamics, c'est est-ce que vous allez encore fournir avec cette usine des armes pour continuer le génocide en Gaza et la colonisation de Liban? Voilà.

Prunelle Thibault-Bédard

Merci, j'aurais une question pour vous s'il vous plaît. Votre position, vous l'avez appuyée à plusieurs reprises sur différents traités, différentes conventions internationales que le Canada a signées. Vous avez également, vers la fin de votre présentation, mentionné qu'une des solutions que vous mettriez de l'avant serait de faire en sorte que des armes ou composantes d'armes ne se rendent pas en Israël dans le cadre du conflit de Gaza.

Selon vous, qui est la personne ou l'entité responsable de prendre les mesures pour s'assurer que ces conventions internationales là, signées par le Canada, sont respectées? Je suis consciente que vous n'êtes pas un expert du droit international, mais vous nous en avez parlé, vous vous êtes renseigné sur le sujet. J'aimerais connaître votre opinion là. Qui a la responsabilité première de s'assurer que ces conventions que vous avez mentionnées sont bien respectées?

Andréa Pallotto

Bien, c'est une très bonne question. Je vois pas ça dans une manière, il y a une personne, il y a pas une personne qui pourra arrêter cette guerre, malheureusement. Mais je prends, je vois que moi, je suis responsable. Vous, vous êtes responsable, on est tous responsables. Je prends la parole ici parce que je suis au courant à quel point ma vie est responsable de moi en termes de personnes qui paient les taxes, en termes de quelqu'un qui existe dans un pays qui est pas souvent attaqué par les bombes, qui n'est pas dans un, qui bénéficie vraiment du bombardement de, et la colonisation des nations dans le Moyen-Orient. Donc, c'est ça.

Je pense qu'on a tous une responsabilité, puis je vous mets, je vous donne, mes paroles sont là pour vous dire que vous êtes aussi dans cette responsabilité. Votre choix détermine si cette usine est ouverte. Le choix que vous avez pris de dire oui à ça égale la mort de plusieurs personnes à Gaza. Que peut-être vous connaissez pas, mais je les connais. Tu sais, je vous prie d'aller sur Instagram et voir la réalité des gens à Gaza maintenant. Comment les bombardements de, les choses, le Arms Embargo Now a fait un grand document plein de, exactement combien de munitions et comment elles ont été utilisées. Combien de munitions nous avons faites, nous avons créés ici, qui ont tué les vies des personnes palestiniennes à cause d'un désir économique que je vais jamais comprendre parce qu'on a tous ici ce qu'on a besoin. Alors, c'est ça ma réponse.

Prunelle Thibault-Bédard

Merci pour votre réponse, merci pour votre participation, bonne journée.

Andréa Pallotto

Merci.

Prunelle Thibault-Bédard

Nous allons fermer le registre à moins qu'il y ait des inscriptions de dernière minute. Est-ce que vous voudriez reprendre la parole à nouveau? En fait, est-ce que c'est pour une rectification? Oui, vous pouvez vous inscrire au registre pour une rectification. On va vous entendre après les interventions. Et après l'inscription de madame, nous allons fermer le registre et nous allons poursuivre avec la présentation de Madeleine Sperlich.

Madeleine Chartrand-Sperlich, opinion spontanée

Madeleine Chartrand-Sperlich

Bonjour, mon nom c'est Madeleine Chartrand-Sperlich.

Prunelle Thibault-Bédard

Chartrand-Sperlich.

Madeleine Chartrand-Sperlich

Je voulais juste identifier mon nom parce que ma famille vient de la région. Alors, peut-être...

Prunelle Thibault-Bédard

C'est noté.

Madeleine Chartrand-Sperlich

Je voudrais prendre le temps, si on peut tous prendre 30 secondes, pour l'employé de General Dynamics décédé dans l'usine de General Dynamics. On prend 30 secondes. C'est pas le premier. Maman, il y a un emploi disponible à General Dynamics. C'est 31 à 47 dollars de l'heure. Wow, c'est beaucoup d'argent! J'y vais. Non, je vais mourir là. C'est ça les emplois qu'on veut offrir au monde de la région? Peut-être à la place de 250 emplois dangereux, on pourrait faire 250 emplois de décontamination des sols. Dès maintenant, nettoyer ces terrains. Surtout parce qu'à vol d'oiseau, Montréal est à côté. Alors s'il avait un problème, genre nos voisins sont fâchés avec nous parce qu'ils veulent notre gaz naturel. Donc ils vont kidnapper François Legault puis ils décident de bomber General Dynamics. Mais toute cette cochonnerie-là va arriver à Montréal.

C'est ici les citoyens, c'est pas dans le Grand Nord. Alors, c'est trop proche du Grand Montréal. Peut-être en 1940, c'était logique de faire des munitions à côté de Montréal. Le village s'appelait Nitro. Est-ce que vous connaissez ça Nitro? Parce que ça fait pouf! Est-ce qu'on veut continuer cette histoire-là ici sur la grande île de Valleyfield, à côté des terrains qui se vendent pour des millions de dollars? Un riverain qui pourrait avoir des maisons, des belles entreprises? Si c'est une question d'aider l'Ukraine, on pourrait leur offrir des maisons, des écoles, des hôpitaux, on pourrait leur offrir des emplois en drone, en technologie minière, on pourrait exploiter d'autres régions du Québec. Mais cette région-là de Valleyfield, c'est plus géographiquement correct d'avoir des munitions à l'intérieur d'un terrain agricole protégé, un, deux, proche de la plus grande ville de l'État, de peut-être notre pays dans les cœurs de certains.

Alors, le Québec, on a commencé, sont venus les bateaux des Anglais, puis ils ont pris Québec. Puis là, avant qu'ils arrivent à Montréal, on a, on a levé des drapeaux blancs en forme de pacifisme. On a permis qu'ils mettent leurs munitions ici en 1940 parce qu'ils allaient pas nous bomber nous, comme on était le Suisse du nord. Non, on est un pays pacifiste dans notre âme. Mais à un point, il faut mettre nos culottes et dire c'est assez, c'est assez. À qui appartient General Dynamics? Combien de propriétaires différents ont-ils eus depuis les derniers 80 ans? Mais ça change de monde. Il y a peut-être eu des ventes d'armes illégales au Liban avec Ben

Benwadou... je sais pas son nom. Je suis pas ici pour contester leur passé. Mais une chose certaine, c'est dans les terrains de General Dynamics aux États-Unis, ils ont encore des munitions de la Deuxième Guerre mondiale, qui commencent à nettoyer leurs sols. Alors, avant qu'ils s'en vont, peut-être leur nettoyer déjà le terrain avant d'avancer puis faire plus de problèmes. Peut-être ce serait question d'arrêter le problème puis investir en d'autres affaires.

Prunelle Thibault-Bédard

Merci beaucoup, madame Chartrand-Sperlich, pour votre participation.

Madeleine Chartrand-Sperlich

Merci. J'ai tu fait mon 15 minutes? Parce que je comprends qu'est-ce qui disait pour le...

Prunelle Thibault-Bédard

Il vous quelques minutes si vous voulez ajouter quelque chose.

Madeleine Chartrand-Sperlich

Je comprends qu'est-ce que le jeune homme a dit, puis vraiment heureuse qu'il est venu puis qu'il nous a expliqué comment c'est de chez lui. Puis, c'est certain que des fois le Québec, on fait des erreurs, on appelle ça des matières résiduelles, fertilisantes, mais on comprend maintenant que c'est des boues toxiques. Puis, dans d'autres pays, ils disent non. Alors ici ça nous a pris un bout de temps pour Saint-Basile-le-Grand, ça prend un bout de temps. On n'a pas encore fermé Gentilly 100 %. On n'a pas fermé Chalk River, on n'aurait pas dû le fermer. On a encore besoin des isotopes médicaux. Alors moi, je dis pas qu'on n'a pas d'intelligence, on a beaucoup d'intelligence, mais peut-être il faudrait mettre nos ingénieurs de l'État qui travaillent, pas des entreprises privées. Alors si on a vraiment besoin des équipements de guerre, mais ce serait à l'armée de le faire. Pas de contrats privés/publics/partenariats, où qu'on va payer toute notre vie. On est en amont de la rivière, alors c'est l'eau de toute la ville qui va être détruite.

Aussi, quand qu'on a parlé de changements climatiques, l'île où est situé General Dynamics, c'est une île, ça a été fait à cause des barrages. Ça a été fait à cause des Irlandais, puis des Québécois, puis le Canada Beauharnois. Mais si jamais il y aurait des petits problèmes avec l'Arctique puis les réchauffements, c'est des terres inondables. Alors, ça va être très facile que les affaires vont remonter à la surface. Tous les problèmes qui sont là depuis 1940. Alors, si on est très intelligent, il y a beaucoup d'emplois à nettoyer ces terres-là et diversifier l'économie, construire des terrains, offrir d'autres affaires que la guerre. Merci, bonne chance.

Prunelle Thibault-Bédard

Merci à vous.

Jérémy Trudel, opinion verbale (DM7)

Prunelle Thibault-Bédard

La prochaine participation est par téléphone avec Jérémy Trudel.

Jérémy Trudel

Oui, bonjour?

Prunelle Thibault-Bédard

Bonjour, on vous entend bien.

Jérémy Trudel

Parfait, donc je peux commencer, c'est ça?

Prunelle Thibault-Bédard

Oui.

Jérémy Trudel

OK, je voulais juste commencer par mentionner que je vais pas nécessairement présenter mon mémoire aujourd'hui, mais il y a certains points qui me sont venus depuis hier et ce matin que je trouvais pertinents, que je voudrais ajouter. On m'a mentionné qu'il y aurait peut-être une possibilité de l'ajouter dans mon mémoire? Sinon, c'est correct, je vais juste faire mes points à l'oral puis ça va être ça. Donc, mon intervention, je vais la garder surtout sur des enjeux qui ont sûrement été moins soulevés, mais je veux quand même, tiens à dire que dans la grande majorité des interventions qu'il y a eu jusqu'à maintenant, jusqu'à la séance hier et j'ai été aussi là en février, il y a beaucoup d'interventions et de préoccupations et oppositions... qui ont été soulevées par d'autres citoyens que je suis 100 % d'accord et j'aurais pu même en parler moi-même. Mais juste pour pas dire ce qui a déjà été bien dit par d'autres personnes, je vais me concentrer sur quelques points.

D'abord, je voudrais rapidement parler de ce que subissent les citoyens, entre autres, de la municipalité des Cèdres. On a eu beaucoup de témoignages touchants hier de gens qui subissaient les conséquences des brûlages à ciel ouvert par General Dynamics et qui ont pu observer des conséquences directes pour leur capacité à respirer, maux de tête. On parlait de sinusite ou de bronchite, aussi, si je me trompe pas? On parle ici de problèmes qui sont observables sur un plan individuel, c'est-à-dire que des gens peuvent se rendre compte eux-mêmes qu'ils ont ces problèmes-là et faire un lien direct avec l'air qu'ils respirent. Il y a aussi des problèmes qui sont beaucoup plus pernicious et difficiles à observer comme par exemple le risque accru de cancer et qui sont pas vraiment observables sur un plan individuel et qui sont plus observables quand on a par exemple eu une étude qui est faite des décennies plus tard sur une population pour voir que, effectivement, le risque de cancer de cette population-là est plus élevé. Ou, par exemple, le problème de naissances ou d'autres problèmes de santé chronique est beaucoup plus élevé pour les populations aux alentours. Et ça, c'est des choses qui, malheureusement, souvent on a un peu trop tard. Donc il est fort possible, s'il y a des effets sur la santé des citoyens en ce moment, qu'il y ait d'autres effets aussi qu'ils subissent, mais de façon silencieuse, de façon pas observable maintenant, qui vont avoir des effets sur leur santé à long terme. Et lorsque ces citoyens-là se sont, bien, ils ont choisi, en fait, des canaux de communication qu'ils jugeaient appropriés, qui seraient réceptifs à leurs problèmes, soit à la municipalité, la MRC, je pense qu'on a parlé du ministère de l'Environnement, et qui se sont fait dire, je crois sans exception, en gros, General Dynamics ont les permis, donc ce qu'ils font c'est

correct. Pour moi, juste parler un peu de l'histoire de famille, j'ai mis le contexte, mais pour moi ça démontre un problème qui, spécifiquement, ce problème-là est plus sous la responsabilité du gouvernement, selon moi, parce que c'est facile de dire, ah! Ils ont un permis, donc ce qu'ils font, c'est correct, les émissions sont acceptables. Mais de ce qu'on entend des témoignages des gens de des Cèdres, les émissions sont tout sauf acceptables. Donc, si le permis en ce moment, comment il est délivré, il autorise, ce que les habitants disent, c'est parce qu'il est beaucoup trop permissif. Les permis de brûlage à ciel ouvert devraient jamais avoir un impact aussi intense sur une population de l'autre côté de la rive.

Donc, pour moi, il faudrait que de façon (inaudible) on revoie comment ces permis-là sont octroyés? C'est quoi les barèmes et les normes à respecter? Car le seuil en ce moment n'est clairement pas suffisant. Pour moi, on permet essentiellement à la compagnie de sacrifier la santé des populations avoisinantes et on s'entend même pas pour un projet social qui bénéficierait au Québec en général, mais pour fournir en armes les États-Unis et Israël, qui causent la destruction un peu partout dans le monde comme ça a été soulevé hier. Et je suis pas un habitant de des Cèdres personnellement, mais si je savais que ma santé était sacrifiée pour tuer et déplacer des centaines de milliers de civils dans d'autres parties du globe, je pense que je trouverais ça pas très acceptable. Et il y a aussi un citoyen hier qui a mentionné que General Dynamics avait acheté l'usine à Repentigny à SNC Technologies, qui était une filiale de SNC-Lavalin. Donc, on parle non seulement d'une compagnie qui a été reconnue coupable d'une multitude de scandales de collusion sur plusieurs décennies, mais une entité qui a aussi une transaction énorme avec General Dynamics et qui elle-même possédait le site à Repentigny, donc (inaudible) à Repentigny auparavant, où il y a eu peu les mêmes historiques d'accidents de travail...

Prunelle Thibault-Bédard

Monsieur Trudel, excusez-moi de vous interrompre. Avec le téléphone, on a un petit peu de difficulté à vous entendre. Il y a un gros bruit de ventilation dans la salle où on se trouve. Pouvez-vous parler un tout petit peu plus lentement, s'il vous plaît? Ça va nous aider à mieux vous entendre.

Jérémy Trudel

Oui, désolé.

Prunelle Thibault-Bédard

Pas de problème.

Jérémy Trudel

OK, ça marche. Je vais reprendre... OK.

Prunelle Thibault-Bédard

Peut-être reprendre avec le nouveau point que vous aviez abordé. Là, vous avez terminé la conversation sur le permis au brûlage, pis là vous aviez commencé un nouveau point. Vous pouvez reprendre là, s'il vous plaît.

Jérémy Trudel

OK, donc je mentionnais qu'il y avait un citoyen qui avait parlé que General Dynamics avait racheté l'usine à Repentigny à SNC Technologies, qui est une filiale de SNC-Lavalin. Et on parle non seulement d'une compagnie qui a été reconnue coupable, avant de changer de nom, d'une multitude de scandales de collusion sur plusieurs décennies, mais aussi d'une entité qui a une transaction énorme directe avec General Dynamic, où ils ont vendu l'usine et qui possédait elle-même le site à Repentigny où il y a eu essentiellement des fabrications de composantes similaires. Et on a aussi un historique d'accidents de travail, de contamination de l'environnement et même malheureusement d'un décès, de décès, au pluriel. Donc pour moi, il y a un conflit d'intérêts qui est extrêmement poignant que c'est à cette compagnie-là qu'on a décidé de confier l'étude d'impact, considérant sur plusieurs points à quel point ils sont près de General Dynamics financièrement et historiquement. Et dans le rapport de AtkinRéalis, là c'est, j'arrive au point qui était surtout dans mon mémoire. On faisait l'état d'accidents majeurs qui sont survenus dans les 40 et 50 dernières années à l'usine de Salaberry-de-Valleyfield. Il y a pas vraiment de transparence sur ce qui constitue même un accident majeur.

Je me demande combien personnellement d'accidents seraient jugés mineurs selon les critères arbitraires et opaques d'AtkinRéalis, mais qui, s'ils étaient sus par le public, seraient considérés comme d'intérêt ou juste inquiétants, en général. Personnellement, j'ai pas vraiment confiance en la transparence ou l'éthique d'AtkinRéalis, donc je serais pas vraiment surpris si le nombre d'accidents qui est arrivé à l'usine soit plus important, que celui qui a été communiqué dans le rapport d'étude, mais bon, là, je vais faire avec ce que j'ai parce que c'est les données que j'ai. Donc, dans mon mémoire, j'ai eu un petit, un petit *crash* par rapport à un détail ce matin. Je sais que vous, bon, la commission, vous avez déjà lu mon mémoire, mais je vais juste un peu donner le contexte pour les gens qui écoutent. Je mentionnais comme quoi, selon l'historique des 40 dernières années, on observe une hausse des accidents marquée dans les dernières années qui s'accroît de plus en plus. Donc, dans les dernières 20 années, on avait une hausse, une moyenne d'accidents plus élevée que dans les 20 années précédemment et on pouvait voir que cette tendance s'accélérait aussi dans les derniers 10 ans. Ce que j'avais pas réalisé, puis on parlait comme, dans les dernières 10 années, par exemple, si on compare à dans les dernières 40, on a presque doublé la moyenne d'accidents qui se sont passés, l'accident dit majeur à General Dynamics. Ce que j'avais pas réalisé au moment de mon mémoire, c'est si je me trompe pas, General Dynamics a racheté l'usine environ en 2006 à la compagnie qui la précédait, et l'augmentation que j'ai observée de façon indépendante coïncide étrangement avec les 20 dernières années, le rachat par General Dynamics.

Donc, c'est-à-dire que sur une usine qui existe, bon je pense que ça fait plus de 80 ans, il y a une augmentation significative des accidents majeurs qui se sont passés, accidents déclarés, depuis le rachat de General Dynamics. Et cette tendance ne fait que s'accroître depuis. Le rapport se termine en 2023, mais on va quand même noter malheureusement le décès d'un travailleur à Valleyfield pas plus tard qu'en 2024. Un décès, c'est très sérieux selon moi, c'est pas juste accident majeur, on parle de la perte d'une vie humaine. Et j'aimerais quand même souligner aussi, même si c'est pas le même site que dans leur usine à Repentigny, on parle aussi d'un décès en 2021. Ce qui est deux décès très récents. Et là, on parle d'une compagnie dont le projet d'expansion est pour presque tripler sa production. Pour être exact, on parle d'un facteur d'augmentation de 2,66 environ, car on parlait de passer la production de 6 millions à

16 millions, et l'augmentation d'une ligne qui en avait 3 en ce moment pour un total le 4. Donc l'augmentation, le facteur d'augmentation des lignes, fait environ 1,33 ou 33 % de plus. Un calcul rapide avec ces deux données-là montre qu'on va, laisse présager qu'on va densifier la production. On va doubler le facteur de densification de la production. C'est-à-dire qu'on va produire sur les mêmes lignes deux fois plus qu'avant pour pouvoir atteindre les nouveaux objectifs de 16 millions. Considérant l'augmentation d'accidents à travers les années, personnellement, je suis très inquiet face au risque d'augmentation des accidents qui seraient, qui surviendrait juste par la conséquence de doubler la densité de production. Parce que, pour avoir une production plus dense, soit on veut, il faut avoir plus d'explosifs fabriqués sur la ligne en même temps, ou soit il faut accélérer le travail de chaîne, donc mettre plus de pression sur les travailleurs pour qu'ils travaillent rapidement. Les deux qui me semblent une recette assez dangereuse pour l'augmentation d'accidents. Et je sais que General Dynamics amenait dans le rapport que les chaînes de production seront modernisées, mais il faudrait quand même que ce risque d'accident, dû à la modernisation, chute de plus de 50 % pour même contrer le doublement de la densité de production.

Et personnellement, je dois dire que je suis quand même sceptique que AtkinRéalise, je suis quand même sceptique que ce risque-là va effectivement diminuer. Pas comme en moyenne sur une tonne produite, mais vraiment sur la production totale, parce que si c'était le cas, j'aurais l'impression que AtkinRéalise aurait fourni les chiffres parce que ça les aurait avantagés, ça aurait montré, tu sais, ils ont fourni certains chiffres pour montrer que certains risques étaient plus bas. Mais comme ils ont donné aucune donnée, aucun fait sur celui-ci, je vois ça un peu comme un manque de transparence ou peut-être un aveu indirect qu'il y a question de penser que le risque, effectivement, serait encore plus élevé que ce qu'on a vu dans les 20 dernières années, qu'il s'intensifiait d'année en année.

Et personnellement, je trouve qu'un projet dans cette expansion qui est en enquête au BAPE, c'est un excellent moyen, un moment pour prendre une pause et pour se remettre en question sur nos projets collectifs au Québec. Est-ce qu'on veut vraiment, en tant que Québécois, Canadien ou juste être humain concerné, supporter un projet qui a des conséquences néfastes sur l'environnement local et dont le produit final a des conséquences désastreuses sur l'ensemble du globe, où on sacrifie la santé des populations locales et même les travailleurs qui ont soit malheureusement perdu leur vie ou bien subi des blessures à court ou moyen terme. Qui est aussi un peu difficile d'avoir accès dans tous les accidents qu'il y a eu, c'est quoi les impacts que ça a eu à long terme juste en blessure pour des gens qui ont survécu ces accidents? Et tout ça, au final, pour quoi? Pour répondre à la demande d'explosifs accrue des États-Unis et d'Israël, même pas du Canada? Donc, on parle de deux pays qui causent une dévastation environnementale et dévastation de vies humaines à plusieurs endroits dans le monde en simultanée et en intensification dans les dernières années. Et je crois que ce moment, c'est une bonne opportunité pour qu'on refuse ce projet et qu'on choisisse plutôt de supporter des projets qui sont à l'image de nos valeurs à nous.

Donc, c'était tout pour moi, merci.

Prunelle Thibault-Bédard

Merci beaucoup. La commission n'aura pas de questions pour vous. Merci de votre participation. Bonne journée.

Sara Youcef, opinion spontanée

Prunelle Thibault-Bédard

Nous restons au téléphone avec notre prochaine personne, Sara Youcef.

Sara Youcef

Bonjour, est-ce que vous m'entendez?

Prunelle Thibault-Bédard

Oui, on vous entend bien, vous pouvez commencer. Assurez-vous de ne pas parler trop rapidement s'il vous plaît pour qu'on vous comprenne bien.

Sara Youcef

Oui, il y a pas de problème. Donc, moi, ce projet-là, il m'inquiète vraiment beaucoup. Comme l'autre personne l'a dit avant moi, ça a vraiment des conséquences assez grandes en termes écologiques, autant ici qu'à l'extérieur, dont en Palestine, au Liban, etc. Puis aussi en termes humains, ça a des grandes conséquences. Tu sais, c'est pour construire des bombes, des armes, qui s'en vont à l'extérieur tuer des enfants. Puis je veux pas que Valleyfield, puis je veux pas que le Québec soit impliqué de cette manière-là. Puis voilà, ça m'inquiète vraiment là, comme projet, puis j'espère qu'il sera pas, qu'il aura pas lieu. Fait que, voilà, c'est ce que j'avais à dire.

Prunelle Thibault-Bédard

Merci beaucoup de votre participation. Bonne journée.

Sara Youcef

À vous aussi.

Rectification

Cymry Gomery, pour Montreal for a Word Beyond War (DM1)

Prunelle Thibault-Bédard

Nous allons terminer avec la rectification de madame Gomery. Je vous rappelle que les rectifications doivent porter sur des erreurs factuelles qu'on vient corriger brièvement.

Cymry Gomery

En fait, c'est juste que madame Thibault-Bédard, vous m'avez posé la question des effets de cette expansion sur nous au Québec et j'ai négligé, j'ai commencé à dire ça, mais j'ai négligé à souligner que, en ce moment, l'austérité et toute l'augmentation des prix à l'épicerie et tout ce qu'on vit économiquement, les déclinés qu'on vit économiquement au Québec et au Canada, c'est à cause de la guerre. Alors, la guerre, c'est rentable pour les ultrariches, pour les milliardaires. C'est pas dans notre intérêt ici. Et je pense que j'ai dit ça, mais j'ai négligé à dire que ça augmente aussi les menaces. Si on fait affaire...

Mark Carney a dit : « si vous n'êtes pas à la table, vous êtes sur le menu ». J'ai interprété ça pour dire que si on ne participe pas dans l'économie de la guerre, on serait attaqué. Alors, mieux de prendre d'un côté des États-Unis et des régimes malsains, de mon avis, le régime qui fait la guerre à travers le monde, que d'être victime de la guerre. Mais c'est pas, ça, c'est une...

Prunelle Thibault-Bédard

Pardon, madame Gomery, vous n'êtes pas tout à fait dans la rectification ici. Vous continuez vos propos...

Cymry Gomery

OK, je veux dire tout simplement...

Prunelle Thibault-Bédard

... pour vous exprimer alors je vous invite à, s'il s'agit d'une correction, la commission va l'entendre avec plaisir.

Cymry Gomery

Dernière chose, c'est juste que ça augmente notre insécurité en tant que peuple ici pour participer dans la guerre à travers le monde en fabriquant les armes. Ces armes pourront revenir et être utilisées contre nous par les États-Unis, notre bon client. Alors je voulais juste souligner ça.

Prunelle Thibault-Bédard

Merci.

Cymry Gomery

Merci.

Mot de la fin

Prunelle Thibault-Bédard

Nous avons entendu toutes les personnes qui étaient inscrites au registre. Ceci met donc fin à la deuxième partie de l'audience publique sur le projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux énergétiques General Dynamics à Salaberry-de-Valleyfield. Je vous rappelle que

vous pouvez consulter les documents déposés. Les transcriptions des séances publiques seront disponibles d'ici 7 à 10 jours sur le site Web du BAPE et en version papier à notre bureau de Québec. Pour celles et ceux qui n'ont pas une connexion Internet, la bibliothèque Armand-Frappier, succursale Valleyfield, en propose une gratuitement et il y aura également certains documents relatifs au projet en version papier disponible à la bibliothèque pour votre consultation. Les personnes qui désirent exercer leur droit de rectification par écrit peuvent le faire jusqu'au 26 mars en communiquant avec monsieur Mathieu Giroux, notre coordonnateur. Et si jamais vous avez de la difficulté à respecter le délai du 26 mars, veuillez en aviser également monsieur Giroux.

À la suite de la deuxième partie, la commission va poursuivre ses travaux et notre rapport sera déposé au ministre responsable de l'Environnement au plus tard le 16 juin 2026. Parallèlement aux travaux de la commission, comme je le précisais un peu plus tôt, le ministère responsable de l'Environnement procède à sa propre analyse environnementale et c'est à la lumière des résultats de cette analyse d'une part et du rapport du BAPE, d'autre part, que le ministre fera sa recommandation au Conseil des ministres. La décision d'autoriser le projet ou de l'autoriser sous certaines conditions ou encore de ne pas l'autoriser appartient au Conseil des ministres et non au BAPE.

Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont intéressées à nos travaux et qui ont participé en posant des questions, en déposant un mémoire ou en s'exprimant devant nous en séance publique. Merci également aux personnes-ressources qui étaient avec nous lors de la première partie, à l'équipe de l'initiateur du projet pour leur collaboration à cet exercice démocratique.

Avant de quitter, nous aimerions beaucoup que vous partagiez vos commentaires sur votre expérience avec le BAPE en remplissant notre sondage. Vous pouvez y accéder à l'aide du code QR qui est affiché à l'écran. Le code QR est également disponible à la table d'accueil à l'arrière et il y a également des copies papier de ce sondage si vous préférez y répondre de cette façon. Soyez assurés que vos réponses sont confidentielles et anonymes. Je vous remercie à l'avance de prendre quelques minutes, vos réponses sont bien précieuses.

Merci à nouveau pour votre présence et votre participation. Merci également à l'équipe technique, à l'équipe technique à distance.

Bonne fin de journée à tous et à toutes.